

Province : _____
Arrondissement : _____
Commune : _____
Réf. : _____

ATTESTATION

délivrée en application de l'article 69 septies, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, de l'arrêté royal du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

Le(la) ressortissant(e) _____, (nom et prénom),
de nationalité _____,
né(e) à _____, le (en) _____,
demeurant en cette commune _____ (2),

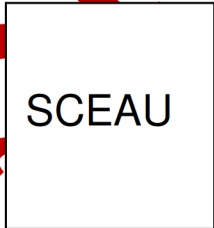
s'est présenté(e) ce jour à l'administration communale pour introduire une demande de séjour, en application de l'article 40 Bis de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, et requérir son inscription.

Cette présente attestation ne constitue pas un document de séjour.

Fait à _____, le _____,

Le Bourgmestre ou son délégué. _____

SPECIEMEN



Signature du titulaire,